

TUNINDEX	8 074,60
(Indice pondéré par les capitalisations flottantes Base 1 000 le 31/12/1997)	
Variation du Jour	-0,30%
Variation sur l'Année	14,60%
TUNINDEX20	3 575,76
Base 1 000 le 31/12/2006)	
Variation du Jour	-0,31%
Variation sur l'Année	17,55%

N° 7 991

Vendredi 23 décembre 2022

Les indices sectoriels (*) (Base 1 000 le 31/12/2005)

Code ICB	Indices	Indice du jour	Var. jour	Var. ann
8000	Indice des Sociétés Financières	5 781,39	-0,18%	33,64%
8300	Indice des Banques	5 412,57	-0,16%	36,91%
8500	Indice des Assurances	13 422,35	-0,31%	7,65%
8700	Indice des Services Financiers	6 727,16	-0,39%	16,09%
5000	Indice des Services aux Consommateurs	2 789,95	-0,60%	1,78%
5300	Indice de Distribution	4 395,55	-0,60%	1,78%
3000	Indice des Biens de Consommation	7 450,18	-0,59%	-15,94%
3500	Indice Agro-alimentaire et Boissons	9 117,42	-0,93%	-20,54%
3700	Indice Produits Ménagers et de Soin Personnel	2 413,11	0,30%	-0,45%
2000	Indice des Industries	1 474,19	-0,27%	11,60%
2300	Indice de Bâtiment et Matériaux de Construction	708,84	-0,47%	24,11%
1000	Indice Matériaux de Base	3 898,70	-0,45%	10,00%

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

Compartiment A												
Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Valeurs	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Clôture	Réservation
			Montant	Date								
TN0001100254	SFBT	1,000	0,715	24/05/2022	SFBT	Groupe 11 - Continu	13,800	14,000	13,610	14,000	13,400	13,610
TN0001600154	TJARI	5,000	3,150	19/04/2022	ATTJARI BANK	Groupe 11 - Continu	35,980	35,510	35,960	35,960	35,510	35,960
TN0001800457	BIAT	5,000	5,200	09/05/2022	BIAT	Groupe 11 - Continu	88,300	88,300	88,950	88,950	88,300	88,950
TN0001900604	BH	5,000	0,950	10/05/2022	BH BANK	Groupe 11 - Continu	14,780	14,400	14,400	14,780	14,400	14,400
TN0002200053	BT	1,000	0,280	10/05/2022	BT	Groupe 11 - Continu	5,160	5,150	5,170	5,170	5,150	5,170
TN0002600955	STB	5,000	0,450	28/06/2010	STB	Groupe 11 - Continu	3,810	3,810	3,700	3,810	3,680	3,700
TN0003100609	BNA	5,000	0,800	23/05/2022	BNA	Groupe 11 - Continu	8,690	8,730	8,740	8,790	8,630	8,740
TN0003400058	AB	5,000	1,450	16/05/2022	AMEN BANK	Groupe 11 - Continu	26,000	26,000	25,900	26,000	25,900	25,900
TN0003600350	ATB	1,000	0,070	09/05/2019	ATB	Groupe 11 - Continu	2,990	2,850	2,820	2,900	2,820	2,820
TN0003900107	UIB	5,000	0,700	30/05/2022	UIB	Groupe 11 - Continu	24,170	23,950	24,000	24,010	23,950	24,000
TN0005700018	PGH	1,000	0,300	28/06/2022	POULINA GP HOLDING	Groupe 11 - Continu	8,750	8,750	8,750	8,750	8,750	8,750
TN0006560015	SOTUV	1,000	0,400	22/07/2022	SOTUVER	Groupe 11 - Continu	8,600	8,600	8,600	8,700	8,600	8,600
TN0007270010	TPR	1,000	0,300	27/07/2022	TPR	Groupe 11 - Continu	4,060	4,060	4,060	4,080	4,060	4,060
TN0007300015	ARTES	1,000	0,800	06/07/2022	ARTES	Groupe 11 - Continu	5,190	5,110	5,000	5,110	4,920	5,000
TN0007400013	CC	1,000			CARTHAGE CEMENT	Groupe 11 - Continu	1,900	1,890	1,890	1,900	1,850	1,890
TN0007530017	OTH	1,000	0,230	10/06/2022	ONE TECH HOLDING	Groupe 11 - Continu	7,130					7,130
TN0007550015	CITY	1,000	1,250	20/07/2022	CITY CARS	Groupe 11 - Continu	10,700	10,600	10,500	10,650	10,300	10,500
TN0007570013	ECYCL	1,000	1,670	21/07/2022	EURO-CYCLES	Groupe 11 - Continu	25,100	25,080	25,340	25,390	25,080	25,340
TN0007610017	SAH	1,000	0,205	26/07/2022	SAH	Groupe 11 - Continu	8,980	8,990	8,980	9,000	8,650	8,980
TN0007670011	DH	10,000	0,370	15/07/2022	DELICE HOLDING	Groupe 11 - Continu	12,700	12,690	12,700	12,700	12,690	12,700
TN0007720014	UMED	1,000	0,406	06/07/2022	UNIMED	Groupe 11 - Continu	6,990	6,990	6,990	6,990	6,890	6,990
TN0007830011	ASSMA	10,000	2,210	01/06/2022	ASSUR MAGHREBIA	Groupe 11 - Continu	56,390	56,290	56,270	56,340	56,270	56,270
TN0001400704	SPDIT	1,000	0,600	28/04/2022	SPDIT - SICAF	Groupe 12 - Fixing	7,600					7,600
TN0002400505	UBCI	5,000	0,750	06/05/2022	UBCI	Groupe 12 - Fixing	22,980					22,980
TN0003000452	AST	5,000	2,800	28/06/2022	ASTREE	Groupe 12 - Fixing	54,000					54,000
TN0006060016	STAR	10,000	3,650	01/06/2022	STAR	Groupe 12 - Fixing	155,000	154,000	154,000	154,000	154,000	154,000
TN0007200017	WIFAK	5,000	0,650	31/07/2015	WIFACK INT BANK	Groupe 12 - Fixing	7,190	7,190	7,190	7,190	7,190	7,190
TN0007410012	NAKL	1,000	0,650	30/06/2022	ENNAKL AUTOMOBILES	Groupe 12 - Fixing	11,650					11,650

Compartiment B													
Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Valeurs	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Clôture	Réservation	
			Montant	Date									
TN0001000108	MNP	2,000	0,200	01/06/2018	MONOPRIX	Groupe 11 - Continu	6,100	6,130	6,080	6,130	6,080	6,080	
TN0003200755	ICF	10,000	3,700	28/06/2022	ICF	Groupe 11 - Continu	89,960	89,960	89,950	89,960	89,950	89,950	
TN0004700100	ATL	1,000	0,200	28/04/2022	ATL	Groupe 11 - Continu	2,840	2,840	2,810	2,840	2,800	2,810	
TN0006530018	SOTET	5,000	0,100	14/10/2021	SOTETEL	Groupe 11 - Continu	3,190	3,080	3,090	3,150	3,080	3,090	
TN0006580013	MGR	1,000	0,395	26/07/2022	SOTUMAG	Groupe 11 - Continu	5,000	5,000	5,070	5,110	4,990	5,070	
TN0006590012	SIAME	1,000	0,180	27/07/2022	SIAME	Groupe 11 - Continu	3,680	3,600	3,680	3,680	3,600	3,680	
TN0006610018	TJL	10,000	1,200	24/05/2022	ATTIJARI LEASING	Groupe 11 - Continu	13,700					13,700	
TN0006660013	STPIL	5,000	1,100	15/07/2022	SOTRAPIL	Groupe 11 - Continu	12,200	12,200	12,170	12,200	12,170	12,170	
TN0006780019	SOMOC	1,000	0,075	05/09/2018	SOMOCER	Groupe 11 - Continu	0,800	0,810	0,790	0,810	0,790	0,790	
TN0007140015	ASSAD	1,000	0,250	22/07/2020	ASSAD	Groupe 11 - Continu	1,080	1,080	1,080	1,100	1,070	1,080	
TN0007250012	ADWYA	1,000	0,080	07/07/2022	ADWYA	Groupe 11 - Continu	5,950	5,950	5,950	5,950	5,950	5,950	
TN0007290018	SOPAT	1,000	0,050	10/09/2012	SOPAT	Groupe 11 - Continu	1,410	1,410	1,410	1,410	1,410	1,410	
TN0007440019	TLNET	1,000	0,500	24/05/2022	TELNET HOLDING	Groupe 11 - Continu	7,000	7,200	7,000	7,200	6,850	7,000	
TN0007510019	LNDOR	1,000	0,320	15/07/2022	LAND OR	Groupe 11 - Continu	6,250	6,250	6,250	6,250	6,250	6,250	
TN0007540016	NBL	1,000	0,500	26/09/2022	NEW BODY LINE	Groupe 11 - Continu	4,900	4,900	4,940	4,940	4,900	4,940	
TN0007620016	MPBS	2,000	0,200	30/06/2022	MPBS	Groupe 11 - Continu	4,700					4,700	
TN0007630015	STPAP	1,090	0,470	24/06/2022	SOTIPAPIER	Groupe 11 - Continu	6,480	6,480	6,460	6,480	6,360	6,460	
TN0007740012	SAM	1,000	0,215	01/08/2022	ATELIER MEUBLE INT	Groupe 11 - Continu	2,900	2,990	2,970	2,990	2,900	2,970	
TN0PQXRODTH8	SMART	5,000	2,250	07/06/2022	SMART TUNISIE	Groupe 11 - Continu	20,890	20,900	20,900	21,000	20,900	20,900	
TNNGTFLC2986	STA	10,000	2,000	09/06/2022	STA	Groupe 11 - Continu	24,680	24,690	24,680	24,760	24,680	24,680	
TN0001300557	BTE	20,000	1,800	04/09/2014	BTE (ADP)	Groupe 12 - Fixing	6,100	6,350	6,350	6,350	6,350	6,350	
TN0002100907	TLS	5,000	0,500	11/05/2022	TUNISIE LEASING F	Groupe 12 - Fixing	9,500	9,500	9,500	9,500	9,500	9,500	
TN0002300358	AL	25,000	5,500	18/07/2022	AIR LIQUIDE TSIE	Groupe 12 - Fixing	87,990	85,000	85,000	85,000	85,000	85,000	
TN0002500650	PLTU	10,000	3,900	07/06/2022	PLAC. TSIE-SICAF	Groupe 12 - Fixing	42,110					42,110	
TN0004000055	SIMPA	5,000	1,250	02/07/2018	SIMPAR	Groupe 12 - Fixing	34,270					34,270	
TN0004100202	TINV	1,000	0,500	05/08/2022	TUNINVEST-SICAR	Groupe 12 - Fixing	7,100					7,100	
TN0004200853	CIL	5,000	1,900	21/04/2022	CIL	Groupe 12 - Fixing	19,500					19,500	
TN0006440010	MAG	1,000	0,400	28/08/2019	MAGASIN GENERAL	Groupe 12 - Fixing	11,470					11,470	
TN0006550016	BHASS	5,000	1,100	07/04/2022	BH ASSURANCE	Groupe 12 - Fixing	50,010					50,010	
TN0006720049	BHL	5,000	0,250	03/05/2018	BH LEASING	Groupe 12 - Fixing	2,000	1,920	1,920	1,920	1,920	1,920	
TN0007180011	SITS	1,000	0,100	04/08/2016	SITS	Groupe 12 - Fixing	1,870					1,870	
TN0007210016	SOKNA	1,000	0,035	29/07/2020	ESSOUKNA	Groupe 12 - Fixing	2,280					2,280	
TN0007310139	HL	5,000	0,200	26/05/2022	HANNIBAL LEASE	Groupe 12 - Fixing	4,210	4,200	4,150	4,200	4,150	4,150	
TN0007350010	SCB	1,000	0,100	16/07/2012	CIMENTS DE BIZERTE	Groupe 12 - Fixing	1,780	1,780	1,780	1,780	1,780	1,780	
TN0007380017	TRE	5,000	0,350	16/06/2022	TUNIS RE	Groupe 12 - Fixing	7,000	7,000	6,990	7,000	6,990	6,990	
TN0007500010	AETEC	1,000			AETECH	Groupe 12 - Fixing	0,840	0,820	0,820	0,820	0,820	0,820	
TN0007580012	BL	1,000	0,116	22/07/2022	BEST LEASE	Groupe 12 - Fixing	2,280					2,280	
TN0007600018	SOTEM	1,000	0,040	30/09/2016	SOTEMAIL	Groupe 12 - Fixing	3,400					3,400	
TN0007640014	CREAL	1,000	0,215	27/07/2022	CEREALIS	Groupe 12 - Fixing	13,300					13,300	S
TN0007700016	PLAST	1,000	0,020	28/09/2021	OFFICEPLAST	Groupe 12 - Fixing	1,430					1,430	
TN0007730013	SMD	1,109	0,060	05/09/2018	SANIMED	Groupe 12 - Fixing	1,710					1,710	

Compartiment S													
Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Valeurs		Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Clôture	Réservation
			Montant	Date									
TN0001200401	TAJR	1,000	0,050	17/07/2009	TUNISAIR	Groupe 99 - Fixing	0,470	0,490	0,490	0,490	0,490	0,490	
TN0001500859	AMS	5,000	0,500	01/09/1996	AMS	Groupe 99 - Fixing	0,920	0,950	0,950	0,950	0,950	0,950	
TN0003800703	ALKIM	10,000	5,000	10/08/2015	ALKIMIA	Groupe 99 - Fixing	33,760	35,270	35,270	35,270	35,270	35,270	
TN0005030010	STIP	3,000	1,000	15/05/2002	STIP	Groupe 99 - Fixing	4,360	4,170	4,170	4,170	4,170	4,170	
TN0006650014	LSTR	2,000	0,500	15/07/2010	ELECTROSTAR	Groupe 99 - Fixing	0,250	0,260	0,260	0,260	0,260	0,260	
TN0006670012	SIPHA	5,000	0,200	18/07/2011	SIPHAT	Groupe 99 - Fixing	4,110					4,110	
TN0007130016	GIF	1,000	0,045	15/07/2015	GIF-FILTER	Groupe 99 - Fixing	0,440					0,430	B
TN0007340011	SERVI	1,000			SERVICOM	Groupe 99 - Fixing	0,210	0,220	0,220	0,220	0,220	0,220	
TN0007590011	CELL	1,000	0,224	15/08/2017	CELLCOM	Groupe 99 - Fixing	3,150	3,290	3,290	3,290	3,290	3,290	
TN0007650013	TGH	1,000	0,025	03/08/2016	TAWASOL GP HOLDING	Groupe 99 - Fixing	0,520	0,520	0,520	0,520	0,520	0,520	
TN0007660012	MIP	1,000			MAGHREB INTERN PUB	Groupe 99 - Fixing	0,130	0,130	0,130	0,130	0,130	0,130	
TN0007690019	UADH	1,000	0,150	28/12/2018	UADH	Groupe 99 - Fixing	0,410	0,410	0,410	0,410	0,410	0,410	

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 32 - FIXING Valeurs	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Réservation
			Montant	Date							
TN0001000116	MNPDA				MONOPRIX Da	1,940					
TN0001000124	MNP11				MNP Da 1/2 100611	4,540					
TN0001000132	MNP12				MNP Da 1/5 040612	1,510					
TN0001000140	MNP15				MNP Da 1/5 160615	1,260					
TN0001100288	SFB99				SFBT (Da 1/6)	37,200					
TN0001100296	SFB00				SFBT (Da 1/7)	27,900					
TN0001100304	SFBT1				SFBT (Da 1/2) 2001	65,100					
TN0001100312	SFB02				SFBTDa1/2(11/4/02)	43,400					
TN0001100320	SFB06				SFBT Da 1/12 2006	6,680					
TN0001100338	SFB07				SFBT DA2007 1/13	5,720					
TN0001100346	SFB10				SFBT Da5/56 120510	6,100					
TN0001100353	SFB11				SFBT Da5/61 300311	5,170					
TN0001100361	SFB12				SFBT Da10/66 03712	8,310					
TN0001100387	SFB13				SFBT Da1/19 280513	2,740					
TN0001100403	SFB14				SFBT DA 1/8 200514	5,790					
TN0001100411	SFB15				SFBT DA 1/6 120515	6,610					
TN0001100429	SFB16				SFBT DA 1/7 040516	4,960					
TN0001100437	SFB17				SFBT DA1/10 040517	3,160					
TN0001100445	SFB18				SFBT DA 1/4 300418	6,310					
TN0001100452	SFB19				SFBT DA 1/5 130519	4,100	3,600	3,600	3,600	3,600	
TN0001100460	SFB20				SFBT DA 1/4 200720	3,970					
TN0001200419	TAIDA				TUNISAIR - Da 01	0,720					
TN0001200468	TAI04				TUNISAIR - Da 04	0,090					
TN0001200476	TAI99				TAIR Da1/10 010799	0,080					
TN0001200492	TAI00				TAIR Da1/10 030700	0,070					
TN0001200518	TAI01				TUNISAIR Da 1/10	0,060					
TN0001200534	TAI06				TAIR Da1/22 310806	0,030					
TN0001200542	TAI08				TAIR Da 1/5 010908	0,100					
TN0001200567	TAI09				TAIR Da1/11 170709	0,040					
TN0001400720	SPD12				SPDIT Da 1/24 3512	0,440					
TN0001500867	AMSDA				AMS Da 1/10 010798	0,140					
TN0001500891	AMS99				AMS Da 1/40 010799	0,030					
TN0001500925	AMS01				AMS Da 1/50	0,030					
TN0001500933	AMS02				AMS Da 1/51 150702	0,020					
TN0001500941	AMS03				AMS Da 1/26 0803	0,050					
TN0001500958	AMS04				AMS Da 1/9 090804	0,120					
TN0001500974	AMS13				AMS Da 1/5 030413	0,180					
TN0001600162	TJADA				TJARI - (Da)	2,890					
TN0001600261	TJA39				TJARI - Da39	1,850					
TN0001600501	TJA18				TJARIDA1/40 250518	1,100					
TN0001800465	BIA32				BIAT Da32 4/60	7,500					
TN0001800507	BIA36				BIAT Da36 1/24	4,500					
TN0001800622	BIA20				BIAT DA1/20 290620	4,930					
TN0001900612	BHDA				BQ HABITAT (Da)	1,720					
TN0001900679	BH12				BH Da 1/20 150999	1,560					
TN0001900711	BH14				BH Da1/25 14022000	1,200					
TN0001900778	BHDA7				BHDA 1/15 28052007	1,870					
TN0001900901	BH15				BH DA 1/3 270715	7,010					
TN0001900992	BH17				BH DA 1/5 171117	3,510					
TN0002100915	TLSDA				TUN. LEAS. (Da 10)	1,600					
TN0002100956	TLD01				TLS Da 1/4	6,090					
TN0002100980	TLS02				TLS Da 1/5(021202)	4,060					
TN0002101012	TLS03				TLS Da 1/6(181203)	2,900					
TN0002101061	TLS04				TLS Da 1/7(061204)	2,170					
TN0002101152	TLS07				TLS Da1/55(010307)	0,270					
TN0002101210	TLS08				TLS Da 1/56 030308	0,260					
TN0002101319	TLS09				TLS Da 1/57 020309	0,250					
TN0002101392	TLS92				TLS Da 1/68 301209	0,210					
TN0002101400	TLS10				TLS Da 1/69 010210	0,200					
TN0002101590	TLS13				TLS Da 3/80 010213	0,510					
TN0002101749	TLS14				TL DA3/83 10022014	0,470					

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 32 - FIXING	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Réservation
			Montant	Date	Valeurs						
TN0002101814	TLS15				TL DA2/43 02022015	0,580					
TN0002102044	TLS19				TLS DA1/23 010719	0,450					
TN0002200103	BTDA				BQ DE TSIE - Da	3,530					
TN0002200210	BT149				Bt Da 3/10 170599	11,400					
TN0002200251	BT154				BTDA1/7(3/12/01)	4,750					
TN0002200319	BTDA6				BT Da 1/2 23052006	11,090					
TN0002200327	BTDA9				BT Da 1/2 10/06/09	7,390					
TN0002200335	BT13				BT Da 1/3 280613	3,700					
TN0002200343	BT16				BT DA 1/5 03062016	1,850	1,200	1,200	1,200	1,200	
TN0002200350	BT18				BT DA 1/4 04052018	1,770					
TNYHLWKDE9D7	BT22				BT DA 1/5 10052022	1,030					
TN0002300366	ALQDA				AIR LIQ Da1/4 0999	125,310					
TN0002300374	ALQ01				AIR LIQ Da1/6 0601	71,600					
TN0002300390	ALQ02				ALQ Da1/6 (160902)	61,380					
TN0002300408	ALQ03				AIR LIQ Da1/8 0903	40,920					
TN0002300416	ALQ04				ALQ Da1/10 7/09/04	29,760					
TN0002300424	ALQ05				ALQDa1/12 06/09/05	22,890					
TN0002300432	ALQ06				ALQ Da1/12 070906	21,130					
TN0002300440	ALQ07				ALQ Da 1/12 0907	19,500					
TN0002300457	ALQ08				AL Da 1/11 030908	19,500					
TN0002300465	ALQ09				AL Da 1/12 030909	16,500					
TN0002300473	ALQ10				ALQ Da 1/11 060910	16,500					
TN0002300481	ALQ11				ALQ Da 1/11 050911	15,130					
TN0002300499	ALQ12				ALQ Da 1/15 030912	10,400					
TN0002300507	ALQ13				ALQ Da 1/11 020913	13,000					
TN0002300515	ALQ14				ALQ DA 1/12 150914	11,000					
TN0002300523	ALQ15				ALQ DA 1/25 070915	5,080					
TN0002300531	ALQ16				ALQ DA 1/28 050916	4,380					
TN0002300549	ALQ17				ALQ DA 1/31 250917	3,830					
TN0002300556	ALQ18				ALQ DA 1/30 161018	3,700					
TN0002300564	ALQ19				ALQ DA 1/16 160919	6,260					
TN0002300572	ALQ20				ALQ DA 1/45 201120	2,180					
TN0002400570	UBC00				UBCI Da 1/6 010900	11,950					
TN0002400646	UBC04				UBCI Da 3/7 010704	21,510					
TN0002400653	UBC10				UBCI Da 1/2 150710	16,730					
TN0002400695	UBC13				UBCI Da8/33 141013	6,530					
TN0003000528	AST17				AST DA 1/2 140817	34,500					
TN0003100633	BNA09				BNA Da 1/10 040509	1,120					
TN0003100740	BNA18				BNA DA 1/10 200618	1,020					
TN0003100815	BNA19				BNA DA 1/55 150419	0,180	0,180	0,180	0,180	0,180	
TN0003400108	AB26				AB Da 26 3/37	4,150					
TN0003400116	AB29				AB Da 29 3/40	3,570					
TN0003400157	AB34				AB Da 34 2/59	1,560					
TN0003400207	ABA38				AB Da 1/27	1,650					
TN0003400272	ABDA7				ABDA 1/14 11122007	2,960					
TN0003400371	ABDA9				AB Da 3/37 281209	3,110					
TN0003400454	AB13				AB Da 1/10 110613	3,490					
TN0003400512	AB16				AB DA1/24 01082016	1,400					
TN0003400579	AB17				AB DA1/25 300617	1,290					
TN0003600434	ATBDA				ATBDA1/7 09/11/05	0,550					
TN0003600517	ATB08				ATB Da 1/10 151208	0,350					
TN0003600616	ATB10				ATB Da 1/16 161210	0,210					
TN0003800711	ALKDA				ALKIM Da	4,080					
TN0003800729	ALK04				ALKIM Da 04	3,710					
TN0003800737	ALK03				ALK Da 1/10 240603	3,380					
TN0004000089	SIM01				SIMPAR Da 1/5	13,020					
TN0004000105	SIM08				SIMPA Da1/6 010708	9,300					
TN0004000121	SIM10				SIMPA Da1/7 010710	6,980					
TN0004000147	SIM12				SIMPA Da1/8 020712	5,430					
TN0004000154	SIM14				SIMPA DA2/9 010714	7,890					
TN0004201042	CIL07				CIL DA 2007 1/4	12,550					

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

Code ISIN	Mmemo	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 32 - FIXING	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Réservation
			Montant	Date	Valeurs						
TN0004201117	CIL08				CIL Da 1/5 301208	8,370					
TN0004201216	CIL10				CIL Da 1/3 110610	10,460					
TN0004201281	CIL11				CIL Da 1/4 030611	6,270					
TN0004700266	ATL08				ATL Da 1/5 290808	0,800					
TN0004700472	ATL12				ATL Da 2/17 261112	0,420					
TN0005030028	STIP3				STIP Da1/10 0703	0,440					
TN0005700034	PGH11				PGH Da 2/25 230611	0,820					
TN0006440028	MGDA4				MAG GEN Da 1/2	6,290					
TN0006530059	SOT01				SOTETEL Da1/6	0,940					
TN0006530067	SOT02				SOT Da 1/5 010102	0,940					
TN0006530075	SOT03				SOT Da 1/5 010703	0,780					
TN0006530083	SOT04				SOT Da 1/10 150704	0,350					
TN0006530091	SOT06				SOT Da1/22 010906	0,150					
TN0006560023	STVDA				SOTUVER Da 1/24	1,610					
TN0006560049	STV00				STV Da 1/25 010700	1,480					
TN0006560064	STV01				SOTUVER Da 3/34	3,000					
TN0006560098	STV02				STV02 3/10 010102	7,860					
TN0006560148	STV12				STV Da10/31 160712	6,390					
TN0006560155	STV13				SOTUV Da1/7 180713	2,470					
TN0006560189	STV14				SOTUV DA3/41 10714	1,180					
TN0006560197	STV15				STV DA 3/40 200715	1,130					
TN0006560221	STV17				STV DA2/23 4122017	1,180					
TN0006560247	STV20				SOTUV DA7/32 91020	2,290					
TNXI9L TW0FO7	STV22				STV DA2/11 280722	1,490	1,720	1,720	1,720	1,720	
TNF8FC5GRVG9	STVG2	1,000			STV NG J 01012023	8,200	7,800	7,800	7,800	7,800	
TN0006580021	MGR10				MGR Da1/3 050710	2,190					
TN0006580039	MGR17				MGR DA 1/10 201217	0,600					
TN0006590020	SIADA				SIAME Da5/11	2,770					
TN0006590061	SIAM4				SIAME Da1/10	0,550					
TN0006590087	SIAM1				SIAME Da1/8	0,620					
TN0006590103	SIA04				SIAM Da1/25 280704	0,190					
TN0006590111	SIA21				SIAM DA1/10 160721	0,390					
TN0006610141	TJLR	10,000			ATTJARI LS ROMPU	12,460					
TN0006610448	TJL17				TJL DA 3/17 210717	3,140					
TN0006650022	LSTR1				ELECTROSTAR Da 1/6	0,040					
TN0006660021	SPIL3				STPIL Da1/10 0703	2,480					
TN0006660039	SPIL7				STPILDA0807 1/10	2,250					
TN0006660047	SPIL8				STPIL Da1/25301208	0,870					
TN0006660054	SPL12				STPIL Da1/20 02712	1,030					
TN0006660062	SPL13				STPIL Da1/33 01713	0,610					
TN0006660070	SPL14				STPIL DA1/17 20614	1,110					
TN0006660088	SPL15				STPL DA1/32 180615	0,570					
TN0006660096	SPL16				STPIL DA1/39 01716	0,460					
TN0006660104	SPL17				STPILDA1/56 300617	0,310					
TN0006660112	SPL18				STPILDA1/39 290618	0,420					
TN0006720072	ML15				ML DA 1/4 250515	0,560					
TN0006780027	SOMC3				SOMOC Da 1/7 0803	0,190					
TN0006780043	SOMC8				SOMOC Da 1/10 0708	0,120					
TN0006780050	SOMC9				SOMOC Da 1/20 2007	0,060					
TN0006780068	SOM11				SOMC Da1/10 261211	0,110					
TN0006780076	SOM12				SOMC Da1/45 211212	0,020					
TN0006780084	SOM13				SOMC Da2/35 231213	0,060					
TN0006780092	SOM14				SOMC DA3/37 250814	0,070					
TN0006780100	SOM15				SOM DA 1/23 201015	0,040					
TN0007130024	GIF08				GIF DA 1/10 2008	0,080					
TN0007130032	GIF09				GIF Da 1/11 160209	0,060					
TN0007130040	GIF11				GIF Da 1/4 200711	0,140					
TN0007130057	GIF12				GIF Da 1/5 101212	0,090					
TN0007130065	GIF13				GIF Da27/1000 8713	0,010					
TN0007130073	GIF15				GIF DA4/237 270415	0,010					
TN0007130081	GIF52				GIF DA5/429 310715	0,010					

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

Code ISIN	Mmemo	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 32 - FIXING	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Réservation
			Montant	Date	Valeurs						
TN0007140031	ASSDA				ASSDa1/9(01/07/05)	0,520					
TN0007140049	ASS09				ASSAD Da1/4 150609	0,930					
TN0007140056	ASS10				ASS Da 1/10 020610	0,340					
TN0007140064	ASS11				ASS Da 1/22 200611	0,150					
TN0007140072	ASS12				ASS Da 1/23 010812	0,140					
TN0007180037	SITDA				SITSDa1/9 28/03/07	0,210					
TN0007200132	WIF15				WIFAK DA1/2 121015	0,600					
TN0007210032	SOK12				SOKNA Da1/5 020712	0,740					
TN0007210040	SOK14				SOKNA Da2/5 010714	1,050					
TN0007250020	ADWDA				ADWYA DA 1/10 2007	1,250	1,030	1,030	1,030	1,030	
TN0007250046	ADW12				ADWYA Da 1/5 90812	2,080					
TN0007250053	ADW14				ADWYA DA1/5 040814	1,730					
TN0007250061	ADW15				ADWA DA1/12 311215	0,670					
TN0007250079	ADW16				ADWYA DA1/8 071116	0,890	0,700	0,700	0,700	0,700	
TN0007250087	ADW17				ADW DA 1/15 310717	0,440	0,050	0,050	0,050	0,050	
TN0007250095	ADW18				ADW DA 1/22 310718	0,280	0,240	0,240	0,240	0,240	
TN0007270036	TPR08				Da TPR 11/149 2006	0,590					
TN0007270044	TPR09				TPR Da 1/8 200509	0,890					
TN0007270051	TPR10				TPR Da 1/36 250510	0,190					
TN0007270069	TPR11				TPR Da 5/37 150611	0,830					
TN0007270077	TPR12				TPR Da 1/21 250612	0,280					
TN0007270085	TPR13				TPR Da 1/44 250613	0,130					
TN0007270093	TPR16				TPR DA 1/9 260716	0,570					
TN0007290034	SOP08				SOPATDa1/20 010708	0,080					
TN0007290059	SOP13				SOPATDa1/10 140213	0,140					
TN0007290109	SPS20	1,000			SOPAT NS j01012019	0,910					
TN0007300023	ART12				ARTES Da1/4 230712	2,470					
TN0007300031	ART13				ARTES Da1/5 040313	1,640					
TN0007310378	HL17				HL DA 1/10 180817	0,680					
TN0007310519	HL20				HL DA37/100 090720	1,630					
TN0007400039	CC10				CC Da 1/52 201210	0,040	0,010	0,010	0,010	0,010	
TN0007440035	TLN19				TLN DA 1/10 010719	0,800					
TN0007510035	LND17				LNDOR DA1/32 80617	0,240					
TN0007540032	NBL13				NBL Da1/45 161213	0,170					
TN0007540040	NBL17				NBL DA 1/10 280717	0,700					
TN0007550023	CTY19				CITY DA1/3 230919	4,460	0,130	0,130	0,130	0,130	
TN0007570021	ECY16				ECYCL DA1/2 010616	18,890					
TN0007570039	ECY19				ECYC DA1/10 010719	3,190					
TNUTSNMT2ET9	ECY22				ECYC DA1/10 040822	2,510					
TN0007610025	SAH14				SAH DA 1/7 050814	2,920					
TN0007610033	SAH42				SAH DA 1/20 050914	0,970					
TN0007610041	SAH15				SAH Da 1/5 230615	3,250					
TN0007610058	SAH17				SAH DA 1/14 250117	1,080					
TN0007610066	SAH72				SAH DA 1/17 070717	0,840					
TN0007610074	SAH73				SAH DA 1/14 131217	0,950					
TN0007610082	SAH18				SAH DA 1/14 010818	0,890					
TN0007610090	SAH82				SAH DA 1/18 031218	0,660					
TNZTVM7NY78	SAH22				SAH DA1/4 22082022	2,250	1,510	1,510	1,510	1,510	
TN0007620032	MPB17				MPBS DA1/10 070717	0,650					
TN0007620040	MPB18				MPBS DA1/20 050718	0,300					
TN0007620057	MPB19				MPBS DA1/10 100719	0,530					
TN0007620065	MPB20				MPBS DA1/17 100820	0,290					
TN0007700032	PLS16				PLAST DA1/4 161216	0,520					
TN0007700065	PLA20				PLA DA3/100 231020	0,060					
TN0007700081	PLA21				PLA DA7/103 190721	0,120					
TN2H84GI6F8	PLA22				PLAST DA1/5 190722	0,290					
TN0007720022	UMD16				UMED D76/509 26716	1,380					
TN0007720030	UMD17				UMD DA11/117 40817	0,790					
TN0007740020	SAM17				SAM DA 1/10 280717	0,470					
TN0007740038	SAM20				SAM DA 1/5 300920	0,670					
TN7F9QE5NT90	OTH21				OTH DA1/2 181121	3,680	0,700	0,700	0,700	0,700	

HORS COTE : LIGNES SECONDAIRES

Code ISIN	Mnemo	Nominal	Dernier Dividende		Groupe 33 - FIXING	Cours de Référence	Ouverture	Dernier Cours	Plus Haut	Plus Bas	Réservation
			Montant	Date	Valeurs						
TN0007680044	AMI17				AMI DA 1/4 110817	0,880					
TN0007680051	AMI20				AMI DA27/35 241120	1,530					

S : Suspendue

[illegible]

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES TITRES DE CAPITAL DE LA COTE DE LA BOURSE EN COMPARTIMENTS ET EN GROUPES DE COTATION POUR L’ANNEE 2023

- I- Conformément à la décision de la Bourse N° 1/6/2021 sur le compartimentage, les émetteurs sont affectés aux compartiments du Marché Principal comme suit :
- (i) Le compartiment **A** inclut les émetteurs dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 200 millions de dinars.
 - (ii) Le compartiment **B** inclut les émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 millions de dinars.
 - (iii) Le compartiment **S (Sous Surveillance)** inclut les émetteurs qui :
 - a. ne respectent pas leurs obligations en matière d’information financière. Les critères y afférents sont présentés en annexe ;
 - b. sont touchés par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou compromettre le bon fonctionnement du marché.

La capitalisation boursière utilisée pour l’affectation aux compartiments A et B est la moyenne quotidienne des capitalisations entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2022.

Pour les valeurs nouvellement introduites, la capitalisation boursière est calculée sur la base du prix d’introduction.

Le transfert au Compartiment « **S** » est appliqué aux sociétés cotées ayant enregistré un retard cumulé qui dépasse 180 jours par rapport aux délais réglementaires de publication des informations financières suivantes :

- Les états financiers individuels 2021 ;
- Les états financiers semestriels 2022 ;
- Les indicateurs d’activité trimestriels : du 4^{ème} trimestre 2021, 1^{er} ; 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2022.

II- Conformément au règlement de parquet, sont retenues pour une cotation en continu pour l’année 2023, les valeurs ayant réalisé un nombre de transactions au moins égal à 1 200 sur la période allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022 et vérifiant un minimum de 300 transactions par trimestre pour au moins deux trimestres.

A partir du **lundi 02 janvier 2023**, la répartition des titres de capital de la Cote de la Bourse en compartiments et en groupes de cotation sera comme suit :

- **CELLCOM, TAWASOL GP HOLDING et STIP quittent le compartiment « S » et intègrent le compartiment « B » :**
 - **TAWASOL GP HOLDING** est transférée du **groupe 99** (Fixing) au **groupe 11** (Continu);
 - **CELLCOM** et **STIP** sont transférées du **groupe 99** (Fixing) au **groupe 12** (Fixing).
- **ASSURANCES MAGHREBIA** est transférée du **groupe 11** (Continu) au **groupe 12** (Fixing);
- **BH LEASING et ENNAKL AUTOMOBILES** sont transférées du **groupe 12** (Fixing) au **groupe 11** (Continu).

La répartition des sociétés cotées

Liste des valeurs composant le compartiment « A »

COMPARTIMENT « A »				
N°	CODE ISIN	MNEMO	VALEUR	GROUPE DE COTATION
1	TN0001100254	SFBT	SFBT	Groupe 11 - Continu
2	TN0001600154	TJARI	ATTIJARI BANK	Groupe 11 - Continu
3	TN0001800457	BIAT	BIAT	Groupe 11 - Continu
4	TN0001900604	BH	BH BANK	Groupe 11 - Continu
5	TN0002200053	BT	BT	Groupe 11 - Continu
6	TN0002600955	STB	STB	Groupe 11 - Continu
7	TN0003100609	BNA	BNA	Groupe 11 - Continu
8	TN0003400058	AB	AMEN BANK	Groupe 11 - Continu
9	TN0003600350	ATB	ATB	Groupe 11 - Continu
10	TN0003900107	UIB	UIB	Groupe 11 - Continu
11	TN0005700018	PGH	POULINA GP HOLDING	Groupe 11 - Continu
12	TN0006560015	SOTUV	SOTUVER	Groupe 11 - Continu
13	TN0007270010	TPR	TPR	Groupe 11 - Continu
14	TN0007300015	ARTES	ARTES	Groupe 11 - Continu
15	TN0007400013	CC	CARTHAGE CEMENT	Groupe 11 - Continu
16	TN0007410012	NAKL	ENNAKL AUTOMOBILES	Groupe 11 - Continu
17	TN0007530017	OTH	ONE TECH HOLDING	Groupe 11 - Continu
18	TN0007550015	CITY	CITY CARS	Groupe 11 - Continu
19	TN0007570013	ECYCL	EURO-CYCLES	Groupe 11 - Continu
20	TN0007610017	SAH	SAH	Groupe 11 - Continu
21	TN0007670011	DH	DELICE HOLDING	Groupe 11 - Continu
22	TN0007720014	UMED	UNIMED	Groupe 11 - Continu
23	TN0001400704	SPDIT	SPDIT - SICAF	Groupe 12 - Fixing
24	TN0002400505	UBCI	UBCI	Groupe 12 - Fixing
25	TN0003000452	AST	ASTREE	Groupe 12 - Fixing
26	TN0006060016	STAR	STAR	Groupe 12 - Fixing
27	TN0007200017	WIFAK	WIFACK INT BANK	Groupe 12 - Fixing
28	TN0007830011	ASSMA	ASSUR MAGHREBIA	Groupe 12 - Fixing

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES TITRES DE CAPITAL DE LA COTE DE LA BOURSE EN COMPARTIMENTS ET EN GROUPES DE COTATION POUR L’ANNEE 2023 – SUITE

Liste des valeurs composant le compartiment « B »

COMPARTIMENT « B »				
N°	CODE ISIN	MNEMO	VALEUR	GROUPE DE COTATION
1	TN0001000108	MNP	MONOPRIX	Groupe 11 - Continu
2	TN0003200755	ICF	ICF	Groupe 11 - Continu
3	TN0004700100	ATL	ATL	Groupe 11 - Continu
4	TN0006530018	SOTET	SOTETEL	Groupe 11 - Continu
5	TN0006580013	MGR	SOTUMAG	Groupe 11 - Continu
6	TN0006590012	SIAME	SIAME	Groupe 11 - Continu
7	TN0006610018	TJL	ATTIJARI LEASING	Groupe 11 - Continu
8	TN0006660013	STPIL	SOTRAPIL	Groupe 11 - Continu
9	TN0006720049	BHL	BH LEASING	Groupe 11 - Continu
10	TN0006780019	SOMOC	SOMOCER	Groupe 11 - Continu
11	TN0007140015	ASSAD	ASSAD	Groupe 11 - Continu
12	TN0007250012	ADWYA	ADWYA	Groupe 11 - Continu
13	TN0007290018	SOPAT	SOPAT	Groupe 11 - Continu
14	TN0007440019	TLNET	TELNET HOLDING	Groupe 11 - Continu
15	TN0007510019	LNDOR	LAND OR	Groupe 11 - Continu
16	TN0007540016	NBL	NEW BODY LINE	Groupe 11 - Continu
17	TN0007620016	MPBS	MPBS	Groupe 11 - Continu
18	TN0007630015	STPAP	SOTIPAPIER	Groupe 11 - Continu
19	TN0007650013	TGH	TAWASOL GP HOLDING	Groupe 11 - Continu
20	TN0007740012	SAM	ATELIER MEUBLE INT	Groupe 11 - Continu
21	TNQPQXRODTH8	SMART	SMART TUNISIE	Groupe 11 - Continu
22	TNNGTFLC2986	STA	STA	Groupe 11 - Continu
23	TN0001300557	BTE	BTE (ADP)	Groupe 12 - Fixing
24	TN0002100907	TLS	TUNISIE LEASING F	Groupe 12 - Fixing
25	TN0002300358	AL	AIR LIQUIDE TSIE	Groupe 12 - Fixing
26	TN0002500650	PLTU	PLAC. TSIE-SICAF	Groupe 12 - Fixing
27	TN0004000055	SIMPA	SIMPAR	Groupe 12 - Fixing
28	TN0004100202	TINV	TUNINVEST-SICAR	Groupe 12 - Fixing
29	TN0004200853	CIL	CIL	Groupe 12 - Fixing
30	TN0005030010	STIP	STIP	Groupe 12 - Fixing
31	TN0006440010	MAG	MAGASIN GENERAL	Groupe 12 - Fixing
32	TN0006550016	BHASS	BH ASSURANCE	Groupe 12 - Fixing
33	TN0007180011	SITS	SITS	Groupe 12 - Fixing
34	TN0007210016	SOKNA	ESSOUKNA	Groupe 12 - Fixing
35	TN0007310139	HL	HANNIBAL LEASE	Groupe 12 - Fixing
36	TN0007350010	SCB	CIMENTS DE BIZERTE	Groupe 12 - Fixing
37	TN0007380017	TRE	TUNIS RE	Groupe 12 - Fixing
38	TN0007500010	AETEC	AETECH	Groupe 12 - Fixing
39	TN0007580012	BL	BEST LEASE	Groupe 12 - Fixing
40	TN0007590011	CELL	CELLCOM	Groupe 12 - Fixing
41	TN0007600018	SOTEM	SOTEMAIL	Groupe 12 - Fixing
42	TN0007640014	CREAL	CEREALIS	Groupe 12 - Fixing
43	TN0007700016	PLAST	OFFICEPLAST	Groupe 12 - Fixing
44	TN0007730013	SMD	SANIMED	Groupe 12 - Fixing

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES TITRES DE CAPITAL DE LA COTE DE LA BOURSE EN COMPARTIMENTS ET EN GROUPES DE COTATION POUR L’ANNEE 2023 – SUITE

Liste des valeurs composant le compartiment « S »				
COMPARTIMENT « S »				
N°	CODE ISIN	MNEMO	VALEUR	GROUPE DE COTATION
1	TN0001200401	TAIR	TUNISAIR	Groupe 99 - Fixing
2	TN0001500859	AMS	AMS	Groupe 99 - Fixing
3	TN0003800703	ALKIM	ALKIMIA	Groupe 99 - Fixing
4	TN0006650014	LSTR	ELECTROSTAR	Groupe 99 - Fixing
5	TN0006670012	SIPHA	SIPHAT	Groupe 99 - Fixing
6	TN0007130016	GIF	GIF-FILTER	Groupe 99 - Fixing
7	TN0007340011	SERVI	SERVICOM	Groupe 99 - Fixing
8	TN0007660012	MIP	MAGHREB INTERN PUB	Groupe 99 - Fixing
9	TN0007690019	UADH	UADH	Groupe 99 - Fixing

SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES CEREALIS

A la demande du Conseil du Marché Financier et suite au dépôt d’un projet d’Offre Publique de Retrait- OPR visant les actions de la société « CEREALIS», la cotation des titres «**CEREALIS**» est suspendue à partir du **23 décembre 2022**.

SIGNATURE D’UN CONTRAT D’APPORT DE LIQUIDITE

Il est porté à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public qu’en application de l’article 84 du Règlement Général de la Bourse, l’intermédiaire en bourse **AMEN INVEST** a conclu avec la Bourse **un contrat d’apport de liquidité** afin d’assurer la liquidité et la régularité de cotation du titre **AMEN BANK**.

Il est rappelé que les principaux actionnaires d’AMEN BANK ont mis en œuvre, à partir du 08 décembre 2022, un contrat de liquidité composé de 40 000 titres AMEN BANK et de 1 000 000 dinars.

Aux termes de ce contrat d'apport de liquidité, AMEN INVEST s'engage à respecter les engagements suivants :

- Une présence à l'achat et à la vente pendant au moins les 15 dernières minutes de la phase d'accumulation d'ordres qui précède l'ouverture.
- Chaque ordre doit porter sur un montant minimal de 1000 dinars avec un montant minimum cumulé de 5000 dinars par séance de bourse.
- Les ordres d'achat et de vente doivent se situer à l'intérieur de la fourchette autorisée par la Bourse (seuils statiques) et dont le spread maximum est de 3%.

La date effective d’entrée en vigueur du contrat d’apport de liquidité est fixée pour **le 09 décembre 2022**.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE»

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 20/10/2022, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE au marché principal de la cote de la Bourse des 20 000 000 actions anciennes constituant le capital actuel, ainsi que des 5 000 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'offre, soit au total 25 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune.

I- Présentation de la société

Dénomination sociale : ASSURANCES MAGHREBIA VIE.
Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002- Tunis Belvédère.
Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : La société est régie par le Code des Sociétés Commerciales et le Code des Assurances promulgué par la loi N°92-24 du 9 Mars 1992 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Date de constitution : 23/10/2009.

Capital social : 20.000.000 dinars divisé en 20.000.000 actions de nominal un (01) dinar entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet de pratiquer les opérations d'assurances suivantes en Tunisie et à l'étranger :
• Toute opération comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de vie humaine et toutes autres opérations à titre complémentaire.
• Toute opération d'appel à l'épargne en vue de la capitalisation et comportant en échange des versements uniques ou périodiques des engagements déterminés quant à leur durée et à leur montant et toutes autres opérations à titre complémentaire.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire connexe ou complémentaire.

II- Présentation de L’OFFRE :

1. Décisions ayant autorisé l’opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 13/05/2022, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, tenue le 22/07/2022, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et a donné au Conseil d'Administration le pouvoir d'en fixer les conditions et les modalités, et d'accomplir toutes les procédures nécessaires à sa finalisation.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration réuni le 22/07/2022 a fixé les conditions et les modalités définitives de l'ouverture du capital de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE et de son admission à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et ce, à travers :

- La réalisation d'un Split de la valeur nominale de l'action pour passer de 10 dinars à 1 dinar ;
- D'une part, une augmentation du capital social de la société de 5.000.000 DT réservée aux nouveaux actionnaires pour le relever à 25.000.000 DT divisé en 25.000.000 actions et, d'autre part, une cession de 2.500.000 actions par les anciens actionnaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/11/2022, sur proposition du Conseil d'Administration du 22/07/2022, a approuvé les modalités de l'opération projetée et ce, à travers une augmentation de capital et une cession d'actions anciennes.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/11/2022 a décidé dans sa 4^{ème} résolution d'augmenter le capital social de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE d'un montant de 5.000.000 dinars pour le porter de 20.000.000 dinars à 25.000.000 dinars et ce, par l'émission de 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix de **6,080 dinars** l'action, soit 1 dinar de nominal et 5,080 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 294 du code des sociétés commerciales, la même Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration de la société tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser ladite augmentation de capital.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, réunie le 25/11/2022, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée au public à l'occasion de l'introduction en bourse des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans ladite augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation se traduit par la suppression des droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2. Actions offertes au public :

L'introduction en Bourse de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE se fera au moyen :

- d'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **1.875.000 actions**, représentant **25%** de l'offre au public et **7,5%** du capital de la société après augmentation, au prix de **6,080 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et portant sur :
 - ✓ **1.250.000 actions nouvelles** émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant 5% du capital après réalisation de cette augmentation ; et
 - ✓ **625.000 actions anciennes** provenant de la cession par les actionnaires de la société d'actions anciennes, représentant 2,5% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

d'un **Placement Global** de **5.625.000 actions**, représentant **75%** de l'offre au public et **22,5%** du capital de la société après augmentation (dont 1.875.000 actions anciennes et 3.750.000 actions nouvelles à souscrire dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire) auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250.015,680 DT**, centralisé auprès de MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à **des quotités d'actions**. Chaque quotité est composée de **deux (2) actions nouvelles à souscrire en numéraire** et d'une **(1) action ancienne à acheter**.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE»-SUITE-

Ainsi l’offre porte sur l’acquisition par le public de **2.500.000** quotités.

Il convient de signaler que les sociétés du Groupe UFH ne pourront acquérir des quotités d’actions ni dans le cadre de l’OPF ni dans celui du Placement Global.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l’Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d’ordre dans le cadre du Placement Global s’engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l’issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l’acquéreur s’engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus citées, préalablement fixées au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d’ordre dans le cadre du Placement Global n’auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l’OPF et inversement.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l’OPF et inversement.

3. Période de validité de l’offre

✓ L’Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **15/12/2022 au 23/12/2022 inclus**.
La réception des demandes d’acquisition dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **15/12/2022**. Etant entendu qu’à l’égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **23/12/2022 inclus**.

4. Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles à émettre et anciennes à céder dans le cadre de cette offre portent jouissance à partir du **01/01/2022**.

5. Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre au public, le prix de l’action ASSURANCES MAGHREBIA VIE, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **6,080 DT** aussi bien pour l’Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes d’acquisition par les donneurs d’ordres désirant acquérir des quotités d’actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme s’effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de la demande d’acquisition. En cas de satisfaction partielle de la demande d’acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d’ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l’Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes d’acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d’actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE dans le cadre du Placement Global s’effectue auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de la demande d’acquisition.

6.Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d’acquisition des quotités d’actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE exprimées dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme.

L’intermédiaire en Bourse MAC SA est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d’acquisition des quotités d’actions ASSURANCES MAGHREBIA VIE exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l’offre, le montant de l’augmentation de capital sera versé dans le compte indisponible N° 04105044008072943722 ouvert auprès de ATTIJARI BANK, agence le Belvédère, conformément à l’état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

7.Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L’opération proposée porte sur une diffusion dans le public de **7.500.000 actions**, soit **30%** du capital de la société après la réalisation de l’opération.

L’introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- Un Placement Global,

Comme suit :

	Nombre d’actions offertes	Montant en Dinars	% de l’offre	% du capital
Offre à Prix Ferme (OPF)	1.875.000	11.400.000	25%	7,5%
Placement Global (PG)	5.625.000	34.200.000	75%	22,5%
Total	7.500.000	45.600.000	100%	30%

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE
AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE»-SUITE-

Il est à signaler que les sociétés du groupe UFH ne pourront pas souscrire à la présente offre au public.

7.1 Offre à Prix Ferme

Le Placement selon la procédure d’Offre à Prix Ferme, s’effectuera en termes de quotités d’actions composées de deux (2) actions nouvelles et d’une (1) action ancienne, soit un total de 625.000 quotités offertes, correspondant à 1.250.000 actions nouvelles et 625.000 actions anciennes.

Les 1.875.000 actions offertes dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme (représentant 25% de l’offre au public et 7,5% du capital après augmentation) seront offertes à une seule catégorie, réservée aux :

- Personnes physiques et/ou morales, autres qu’institutionnels (hormis les sociétés du Groupe UFH), sollicitant au minimum 20 quotités et au maximum 41.666 quotités,
- Et aux institutionnels y compris les OPCVM (hormis les sociétés du Groupe UFH) sollicitant au minimum 20 quotités et au maximum 416.666 quotités.

Les OPCVM acquéreurs de quotités dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l’article 29 de la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l’actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans le cadre de l’OPF ne peuvent pas souscrire dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les demandes d’acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l’heure et la date de dépôt, la quantité de quotités demandées et l’identité complète du demandeur.

L’identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d’identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d’identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d’inscription au registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l’agrément et l’identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu’OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d’inscription au registre national des entreprises, s’il y a lieu. Pour les sociétés d’investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d’investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Toute demande d’acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d’acquisition doit porter sur :

- Un nombre de quotités qui ne peut être inférieur, pour les institutionnels (tels que définis par l’article 39 nouveau alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse), à 20 quotités correspondant à 40 actions nouvelles et 20 actions anciennes, ni supérieur à 416.666 quotités correspondant à 833.332 actions nouvelles et 416.666 actions anciennes (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital) ;
- Un nombre de quotités qui ne peut être inférieur, pour les non institutionnels, à 20 quotités correspondant à 40 actions nouvelles et 20 actions anciennes, ni supérieur à 41.666 quotités correspondant à 83.332 actions nouvelles et 41.666 actions anciennes (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation de capital).

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les demandes d’acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d’acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d’acquisition.

Aucune règle d’antériorité n’est prévue dans la satisfaction des demandes d’acquisition reçues au cours de la période de validité de l’Offre à Prix Ferme.

Outre la demande d’acquisition qu’elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes d’acquisition à titre de mandataire d’autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d’un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes d’acquisition équivalent au nombre d’enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d’un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu’une seule demande d’acquisition, déposée auprès d’un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent avis, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d’acquisition émanant de leurs clients.

L’ensemble des documents cités, ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

Mode de répartition des actions et modalités de satisfaction des demandes d’acquisition :

Dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme, 625.000 quotités seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre de quotités	Nombre d’actions nouvelles	Nombre d’actions anciennes	Répartition en % du capital après augmentation	Montant en Dinars
Personnes physiques et/ou morales, autres qu’institutionnels*, sollicitant au minimum 20 quotités et au maximum 41 666 quotités et institutionnels* y compris les OPCVM sollicitant au minimum 20 quotités et au maximum 416 666 quotités.	625.000	1.250.000	625.000	7,5%	11.400.000
Total	625.000	1.250.000	625.000	7,5%	11.400.000

* : Hormis les sociétés du Groupe UFH.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE»-SUITE-

Les demandes d’acquisition seront satisfaites au prorata sur la base d’un taux d’allocation déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l’issue de l’opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l’issue de l’opération pour les non institutionnels.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre de l’OPF peuvent être affectées au Placement Global.

7.2 *Placement Global*

Dans le cadre du Placement Global, 1.875.000 quotités soit 3.750.000 actions nouvelles et 1.875.000 actions anciennes représentant 75% de l’offre au public et 22,5% du capital de la société après augmentation seront offertes à des investisseurs (hormis les sociétés du Groupe UFH) désirant acquérir au minimum pour un montant de 250.015,680 DT.

Catégorie	Nombre de quotités	Nombre d’actions nouvelles	Nombre d’actions anciennes	Répartition en % du capital social après augmentation	Montant en Dinars
Placement Global (PG)	1.875.000	3.750.000	1.875.000	22,5%	34.200.000

Les demandes d’acquisition seront centralisées auprès de l’intermédiaire en bourse MAC SA.

Les donneurs d’ordre dans le cadre de ce placement s’engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse, puis à l’issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l’acquéreur s’engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus citées, préalablement fixées au vendeur et ce, pour la période restante.

Les demandes d’acquisition doivent être nominatives et données par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l’heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l’identité complète du demandeur (l’adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d’institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande d’acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne doit pas être inférieur à 13.707 quotités correspondant à 27.414 actions nouvelles et 13.707 actions anciennes, soit l’équivalent d’un montant minimum de 250.015,680 Dinars, et qui ne peut être supérieur à 41.666 quotités correspondant à 83.332 actions nouvelles et 41.666 actions anciennes, soit un montant de 759.987,840 Dinars pour les non institutionnels, et ne peut être supérieur à 416.666 quotités correspondant à 833.332 actions nouvelles et 416.666 actions anciennes, soit un montant de 7.599.987,840 Dinars, pour les institutionnels.

En outre, les demandes d’acquisition par les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d’acquisition.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d’acquisition.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l’Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n’auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les quotités non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l’Offre à Prix Ferme et inversement.

8.Transmission des demandes et centralisation :

8.1 *Offre à Prix Ferme :*

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des demandes d’acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme, selon le modèle établi par la Bourse.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT les états des demandes d’acquisition et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard le **lundi 26 décembre 2022 à 10h00**. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d’intermédiation. En cas de discordance entre l’état figurant sur le support magnétique et l’état écrit, seul l’état écrit fait foi.

8.2 *Placement Global :*

A l’issue de l’opération de placement, MAC SA intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de MAC SA, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

9.Ouverture des plis et dépouillement :

9.1 *Offre à Prix Ferme :*

Les états relatifs aux demandes d’acquisition données dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme seront communiqués, le **lundi 26 décembre 2022**, sous plis fermés par la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l’opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l’AIB. La commission procèdera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

9.2 *Placement Global :*

L’état récapitulatif relatif aux demandes d’acquisition données dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d’ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l’état (notamment l’absence de demandes d’acquisition dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE DE L’OFFRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE»-SUITE-

10.Déclaration des résultats :

Dés la réalisation de l’opération de dépouillement des demandes d’acquisition données dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme et la vérification de l’état relatif aux demandes d’acquisition données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l’offre fera l’objet d’un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l’offre. En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital auprès du public), l’avis précisera par intermédiaire le nombre de quotités attribuées, les demandes d’acquisition retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d’acquisition seront frappées.

11.Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l’offre au public connaîtrait une suite favorable (diffusion de 30 % du capital auprès du public), la BVMT communiquera à chaque intermédiaire en bourse, l’état détaillé de ses demandes d’acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d’eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d’envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d’avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l’opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l’Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

TUNISIE CLEARING a attribué aux actions anciennes de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE le code ISIN : TNDKJ8O68X14.

TUNISIE CLEARING a attribué aux actions nouvelles de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE le code ISIN : TNMSXIDXJE02.

La société ASSURANCES MAGHREBIA VIE s’engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par TUNISIE CLEARING dès la réalisation définitive de l’augmentation du capital en numéraire.

Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par l’Union Financière (UFI), intermédiaire en Bourse.

12.Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l’objet d’un avis qui sera publié au Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu’à compter de la date de réalisation de l’augmentation du capital conformément à la loi.

Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu’après la publication d’un avis dans le Bulletin Officiel de la BVMT.

13.Avantage fiscal

Conformément aux dispositions de l’article 1er de la loi 2010-29 du 07 juin 2010 relative à l’encouragement des entreprises à l’admission de leurs actions en bourse, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi 2019-78 du 23 décembre 2019 portant loi des finances pour l’année 2020, le taux de l’impôt sur les sociétés est réduit à 20% pour les sociétés soumises à l’IS au taux de 35% et qui procèdent à l’admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMT au cours de la période allant du 1er janvier 2010 jusqu’au 31 décembre 2024 et ce, pendant cinq ans à partir de l’année de l’admission, à condition de respecter la condition du taux d’ouverture du capital au public de 30% au moins.

Par conséquent, et vu que l’introduction de la société ASSURANCES MAGHERBIA VIE porte sur l’ouverture au public de 30% de son capital social, elle pourrait bénéficier de cet avantage fiscal.

14.Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d’une année à partir de la date d’introduction en bourse des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a été établi entre l’Union Financière, intermédiaire en Bourse et la société ASSURANCES MAGHREBIA SA portant sur un montant de 4.500.000 DT et 625.000 actions.

15.Régulation du cours boursier

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, détenant actuellement 72,08% de son capital, s’engage, après l’introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l’article 19 nouveau de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l’Union Financière (UFI), intermédiaire en Bourse

Un prospectus d’Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d’admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°22-1085 du 02 Décembre 2022, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, de MAC SA - intermédiaire en Bourse chargé de l’opération et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.tn et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis: www.bvmt.com.tn.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE D’UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA SA

Par décision n°46 du 25 novembre 2022, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l’Offre Publique de Retrait visant les actions de la société ADWYA SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l’initiateur de l’offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société ADWYA SA et des intermédiaires en bourse que la société «Laboratoires Teriak SA», détenant de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions, représentant 99,19% des droits de vote de la société ADWYA SA, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l’acquisition des actions qu’ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l’article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société ADWYA SA :

- Date de constitution : 25/06/1983.

-Identifiant unique: 0014346Y

- Objet social (article 3 des statuts):

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

- Renseignements concernant le capital :

- ✓ Capital social : 21 528 000 dinars.
- ✓ Nombre total des droits de vote : 21 528 000 droits de votes.
- ✓ Nombre total des titres : 21 528 000 actions.

2. Structure du capital au 23 novembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d’actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société «Laboratoires Teriak SA»	8 892 511	41,31%	8 892 511	41,31%
Société «Kilani Pharmaceuticals Holding»	3 851 456	17,89%	3 851 456	17,89%
Mr Lassaad Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Mr Rafik Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Autres actionnaires	174 329	0,81%	174 329	0,81%
TOTAL	21 528 000	100,00%	21 528 000	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d’administration (2)(3)(4) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi (1)	Présidente	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed (1)	Membre	Lui-même	2022
Mme Hajer Elloumi (1)	Membre	Elle-même	2022
Mr Tarek Hammami (1)	Membre	Lui-même	2022

- (1) Cooptation par le conseil d’administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu’à la tenue de l’assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l’exercice 2022.
- (2) Démission de messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli, administrateurs indépendants avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.
- (3) Démission de Mr Jerbi Mounir, administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par lettre en date du 26/09/22.
- (4) Démission de messieurs Adel Grar et Abderahman Khochtali, administrateurs représentant l'Etat Tunisien, par lettre du Ministère des Finances en date du 28/09/22.

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :

5-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du 05/05/2022.

5-2 Etats financiers intermédiaires de la société Adwya arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6679 du 29/08/2022.

5-3 Indicateurs d’activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/09/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6716 du mardi 19/10/2022.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D’OUVERTURE D’UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA SA-SUITE-

II - CARACTERISTIQUES DE L’OFFRE

1. Présentation de l’initiateur :

- Il s’agit de la société «Laboratoires Teriak SA», société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur de l’industrie pharmaceutique. Elle détient :
- directement, 8 892 511 actions ADWYA représentant une part de 41,31% des droits de vote de ladite société ;
 - de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société.

2. But de l’Offre Publique de Retrait et intentions de l’initiateur à l’égard de la société visée

Dans le cadre de l’Offre Publique d’Achat obligatoire visant les actions de la société ADWYA, à laquelle elle a été soumise, par le CMF, en août 2022, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, a déclaré son intention de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse, au cas où elle arriverait à détenir seule ou de concert la part de 95% ou plus du capital de la société Adwya.

A l’issue de l’OPA obligatoire et jusqu’à la date de dépôt du projet de la présente OPR, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» détient désormais, de concert avec messieurs Lassaad et Rafik Kilani et la société «Laboratoires Teriak SA», 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société. Par cette Offre Publique de Retrait, la société «Laboratoires Teriak SA» se propose de racheter les actions ADWYA restantes et ainsi permettre aux actionnaires minoritaires détenant le reste des droits de vote composant le capital de la société ADWYA, représentant 0,81% du capital, de céder leurs titres.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l’opération :

MAC SA -intermédiaire en bourse- sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est chargé de la réalisation de l’opération.

4. Nombre de titres visés par l’offre :

174 239 actions représentant 0,81% du capital de la société ADWYA (0,81% des droits de vote).

5. Prix de l’offre :

5,950 dinars l’action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d’évaluation et éléments retenus pour l’appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est celui auquel a été soumise, par décision du Conseil du Marché Financier n° 23 du 02 août 2022, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» (avec qui agit de concert la société «Laboratoires Teriak SA» initiatrice de la présente OPR) et ce, pour le lancement d’une Offre Publique d’Achat Obligatoire visant le reste du capital de la société ADWYA.

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l’avis de dépôt du projet d’offre publique et ce, conformément aux dispositions de l’article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l’offre :

L’OPR est ouverte pendant 23 séances de bourse, du 30 novembre 2022 au 30 décembre 2022 inclus.

8. Engagement de l’initiateur de l’offre :

La société «Laboratoires Teriak SA», initiatrice de l’OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l’opération et s’engage pendant la période de validité de l’offre à acquérir la totalité des actions de la société ADWYA qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l’intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l’opération :

MAC SA, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général, Monsieur Mourad Ben Chaabane, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l’exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l’intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l’offre.

11. Résultat de l’Offre :

A l’expiration du délai de validité de l’offre, la société «Laboratoires Teriak SA» informera la BVMT du nombre de titres ADWYA acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l’OPR qui fera l’objet d’un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l’issue de l’OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l’ensemble des actions de la société ADWYA ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l’épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l’article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de ADWYA reprendra à partir du 30 novembre 2022.